

Chers collègues, chers adhérents,

Notre Bureau a souhaité revenir sur les circonstances qui nous ont conduits à quitter la Fédération Française d'Addictologie (FFA).

L'ANIT (Association Nationale des Intervenants en Toxicomanie) dont la Fédération Addiction est l'héritière, l'ANPAA (Association Nationale de Prévention en Alcoologie et Addictologie), la SFA (Société Française d'Alcoologie) et la SFT (Société Française de Tabacologie) ont fondé la FFA au début des années 2000 pour être un lieu de coordination et de réflexions des fédérations et sociétés savantes impliquées dans ce domaine nouveau et transversal.

Afin de favoriser cette culture commune, des débats y ont été organisés, notamment sur la place de l'abstinence dans les objectifs de soins et de santé publique ou sur les stratégies de prévention en matière d'alcool par exemple. Sur ce sujet, nourris des expériences de réduction des risques dans le domaine des drogues illicites, nous avons défendu des objectifs de régulation et de modération des consommations. La FFA décida de ne pas s'avancer sur ce terrain, dès lors abandonné aux seuls industriels, mais nous avons assumé sa position sans jamais la remettre en cause publiquement. Ces débats s'étaient toujours déroulés dans le respect des avis de chacun. Ces derniers mois, le climat s'est fortement détérioré. Chaque tentative de repenser la question alcool sous un angle différent étant rejetée ou ignorée. Au printemps, un article signé par un journaliste de *La Tribune.fr* rendait compte d'une journée inter-associative de la FFA consacrée à ce sujet, en annonçant des conclusions qui n'avaient même pas été évoquées. Lorsque nous avons interrogé le bureau de la FFA, un refus d'explication nous a été opposé sur un ton totalement inapproprié à un espace fédératif.

Marie Villez et Alain Morel (alors nos représentants au bureau de la FFA) comme moi-même, avons exprimé notre volonté de dépasser ces outrances afin de privilégier le rétablissement du dialogue interne. Le renouvellement du bureau et du CA de juin, avec sa tradition d'élections consensuelles garantissant une alternance à la présidence et la diversité des points de vue, aurait pu permettre un retour à une plus grande ouverture. Or, pour la première fois dans l'histoire de la FFA, plusieurs candidats se sont présentés pour un seul et même poste, de fait ceux auxquels postulaient nos représentants - Nathalie Latour comme trésorière, ayant été sollicitée sur les difficultés à pourvoir ce poste et Alain Morel pour être reconduit comme vice-président. Cette « innovation » ne nous fut dévoilée que dans les minutes précédant le vote, quand d'autres avaient pu s'y préparer. Ni Alain Morel ni Nathalie Latour n'ont donc été élus, cette dernière se voyant proposer un poste d'adjointe du trésorier pour lequel il n'y avait eu aucun candidat. D'autres associations se sont retrouvées exclues du CA, accusées d'une trop grande proximité avec la Fédération Addiction, sans que les liens ou doubles appartenances d'autres associations ne soient discutées. Devant cette volonté claire de limiter l'expression des différences et l'intérêt d'en débattre, nous avons quitté une FFA, qui abandonne sa fonction fédérative et l'objet même de sa constitution initiale, allant même jusqu'à nous effacer sur son site de la liste des associations fondatrices.

Nous n'avons demandé à aucun autre acteur de se solidariser d'une décision à laquelle nous n'avons donné aucune publicité, pour ne pas étaler sur la scène publique ces différends inter-associatifs, nous limitant à ces explications que nous vous devons.

Comme toutes les fédérations ou sociétés savantes, nous ne sommes pas gestionnaire d'établissements, cela nous permet de préserver l'indispensable indépendance du mandat fédératif. Au nom du travail commun spécifique au projet FFA, nous avons poursuivi l'engagement de l'ANIT après notre fusion avec la F3A. Vos implications, encore récemment lors de l'audition publique sur la RDRD comme lors des différentes journées d'échanges, celui de Marie Villez jusqu'à la fin de ses mandats, ont illustré cette volonté. Aujourd'hui, nous ne sommes donc plus engagés par les positions de la FFA et c'est de l'extérieur que nous continuerons la recherche d'un dialogue et d'une transversalité des actions, plus nécessaire que jamais alors que le dispositif à 3 pôles, ville, médico-social et hôpital est en phase de réactualisation.

Nous restons à votre disposition pour vous donner les compléments d'informations qui vous sembleraient nécessaires.

Jean-Pierre COUTERON
Président

